

PabuInfos

N° 49 | Juin 2017

www.ville-pabu.fr



CULTURE

C'EST AUSSI
NOTRE HISTOIRE 8

NATURE

L'ESSENTIEL SUR LE
FRELON ASIATIQUE.....10



**David
Lescop**

**COUVERTURE - ZINGUERIE
BARDAGE - ISOLATION
VELUX**

02 96 13 51 21

4, rue Kerez - 22200 PABU



Plaquiste



La nouvelle energie du bâtiment

**Faux Plafonds
Isolation**

18 rue de l'Alouette 22200 PABU

06 68 68 02 22 02 96 44 32 99

plac22@me.com



CHAUFFAGE
(fioul, gaz, bois)

POMPES À CHALEURS
(géothermie & aérothermie)

SOLAIRE - POÊLES

SALLES DE BAIN

ÉLECTRICITÉ

02 96 21 18 99

argosolutionsenergies@gmail.com



ETS ROLLAND

AMBULANCES - TAXIS - VSL 24/24H

46 rue de l'Armor - PABU

02 96 43 84 24

**POMPES FUNÈBRES
CHAMBRES FUNÉRAIRES - MARBRERIE**

10 rue Auguste Pavie - GUINGAMP

02 96 44 02 50

AGE D'OR SERVICES

Une présence active à vos côtés



**AGE D'OR
SERVICES**

Une présence active à vos côtés

- aide à domicile
- accompagnement
- garde d'enfants

NOUVEAU
portage
de
repas

**3 rue des Ponts-Saint-Michel - Guingamp - 02 96 43 96 62 / 06 22 63 65 76
guingamp@agedorservices.com - www.agedorservices.com**

Boulangerie Le Huerou

Artisan Boulanger Pâtissier



Distributeur automatique
de baguettes

24 heures sur 24
et 7 jours sur 7

Rue de l'Eglise et
Carrefour du Croissant

9 rue de la poste 22970 Ploumagoar - 02 96 44 28 52



**INSTALLATION - DEPANNAGE - PLOMBERIE
CHAUFFAGE - RAMONAGE
ENTRETIEN - SALLE DE BAINS**



7 rue Léon Blum PABU

02 96 44 08 03

SOMMAIRE

Éditorial	3
Portraits.....	4-5
Appel à idées	5
Budget 2017.....	6-7
C'est aussi notre histoire	8-9
L'essentiel sur le frelon asiatique.....	10
Chasse à l'œuf	11
Campagne « zéro-phyto »	11
On en a parlé dans la presse...12-13	
Du côté de la médiathèque.....	14-15
Quelques rappels	15
Un mois de mars riche en événements culturels.....	16
L'ETC Pabu - Saint-Agathon	17
L'Atelier chorégraphique	17
Relais Paroissial.....	18
Ça déchire à Pabu	18
Amicale Laïque	19
Rando Pabu	20
Comité local de la FNACA.....	21
Club des Ajoncs d'Or.....	22
Association Nord-Bretagne des pensionnés marine marchande et pêche	23
Calendrier des manifestations ...	23

ÉDITORIAL



QUOI DE NEUF À PABU ET SUR NOTRE TERRITOIRE ?

Au niveau des travaux :

- Réfection de la rue de l'Alouette
- Réfection de la rue du Croissant
- Réfection de la rue Célestin Chevoir
- Réfection de l'impasse Yves Le Houerff
- Réfection de la route de Trivis à Galibordo
- Mise en chantier de la réfection de la rue Alexandre Lédan et du Chemin des Capucins avec le début de la construction du pôle infanto juvénile de l'hôpital du Bon Sauveur de Bégard

Concernant la rénovation-extension de l'aile Est de l'école du Croissant, l'architecte a été choisi et nous espérons que les travaux seront engagés d'ici la fin de l'année.

Par ailleurs, la commune pourrait céder au Club En Avant de Guingamp un terrain d'environ 3,5 ha destiné à accueillir le Pro Park, à savoir trois terrains supplémentaires pour l'entraînement de l'équipe professionnelle, ainsi qu'un nouveau bâtiment. Une communication publique sera faite sur ce sujet dans les prochaines semaines.

Suite à l'accord positif de la commission départementale, les travaux de construction des bâtiments destinés à accueillir Point Vert Le Jardin et Distrivert sur une surface de 4 415 m² devraient démarrer en octobre 2017 pour une ouverture en octobre 2018 ; là encore l'investissement sera important, puisqu'il se chiffre à trois millions d'euros.

Une liaison douce va être créée de Ouilloren à la route de Pommerit-le-Vicomte, en passant par les villages de Crech-an-Herven et Kerez, ce qui permettra d'avoir une boucle de 2.5 km autour du bourg avec une circulation piétonne entièrement sécurisée. A terme, la commune aura environ 8 km de liaisons douces à disposition de nos concitoyens.

Le sol de la salle de tennis va être entièrement refait, et pour éviter à nouveau tout problème, nous allons creuser sur 30 cm et faire ce que l'on appelle un green set, ce qui permettra aux adeptes du tennis de jouer dans de très bonnes conditions. Le bardage va être amélioré et les ouvertures changées.

Enfin, nous poursuivons la réflexion concernant un futur lotissement sur Pabu.

Permettez-moi pour terminer de remercier tous ceux qui, au quotidien, s'investissent pour notre commune et pour le bien-être de ses habitants :

- Les adjoints, les conseillers délégués, et conseillers municipaux pour leur implication.
- Les personnels des services administratifs, services techniques, agents des écoles pour leur sens du service public et la qualité de leur engagement.

Le maire, Pierre SALLIOU

Diffusion :

Mairie de Pabu, rue de la Mairie,
22200 Pabu
Tél. 02 96 40 68 90
Fax 02 96 40 68 99

Directeur de la publication :

Pierre Salliou

Responsable de la rédaction :

Loïc Frémont

Comité de rédaction :

Josette Bolloch, Anthony Simon,
Denise Thomas



www.edipublic.com

LA COMMUNICATION
AU SERVICE DES COLLECTIVITÉS

CONCEPTION • GRAPHISME
RÉGIE PUBLICITAIRE • IMPRESSION

EdiPublic (groupe IB Médias)

33 av. des Temps Modernes
86360 Chasseneuil (Futuroscope)
05 49 01 44 11

Plusieurs agences en France

Votre interlocuteur agence Bretagne :
Solen RAOULAS



Document imprimé en CEE : 780 219 000 21 RCS,
sur du papier issu de forêts gérées durablement,
certifié PEFC 100 % 10-31-1240

PORTRAIT

Qui êtes-vous Mélanie FORT ?

Née à Guingamp le 10 décembre 1977, j'ai grandi à Pabu. Après l'obtention de mon baccalauréat au lycée Notre-Dame, je suis partie suivre une formation de danseuse professionnelle à Paris, puis j'ai passé mon diplôme d'état de professeur de danse à Nantes.

Dès l'obtention de mon D.E., l'opportunité de devenir professeur de danse dans l'école de danse Studio Danse de Guingamp s'est offerte à moi. J'y ai enseigné les danses classique, jazz et hip hop de 1999 à 2014. L'envie de me lancer un nouveau défi se faisant sentir et soutenue par une équipe de bénévoles engagés, L'atelier chorégraphique, l'école de danse de Pabu, a ouvert ses portes en septembre 2014.



PARLEZ-NOUS DE VOTRE FAMILLE.

Je suis maman de deux enfants, Mahalia, 13 ans, actuellement en 5^e au collège Diwan de Plésidy et son petit frère de 8 ans, Elijah-Késiah, lui aussi scolarisé en filière bretonnante.

QUEL A ÉTÉ VOTRE ENGAGEMENT MUNICIPAL ?

Avant 2014, lorsque Pierre Salliou m'a sollicité pour intégrer son équipe, je n'avais jamais envisagé de m'engager dans une voie politique. J'y ai beaucoup réfléchi et me suis dit que j'allais apprendre énormément ; je ne regrette pas cet engagement. Mon engagement en tant que conseillère municipale est également lié à une dynamique familiale, ma maman, Maryvonne Fort, étant active en tant que présidente du club des Ajoncs d'Or.

QUEL EST VOTRE RÔLE AUJOURD'HUI ?

Je suis membre des commissions médiation, commission municipale des enfants, enfance-jeunesse, culture-médiathèque.

QUELLES SONT LES RÉALISATIONS DONT VOUS ÊTES LA PLUS FIÈRE ?

L'aménagement de la médiathèque reste bien évidemment un très beau projet auquel je suis très satisfaite d'avoir participé. La mise en place des expositions sur l'Afrique et les cultures urbaines, ainsi que les différentes manifestations proposées en marge ont été de belles réalisations. Je suis également engagée dans la mise en place des rencontres de danse qui font désormais partie du Festival Autour d'Elle, soutenu depuis plusieurs années par notre commune.

QUELS SONT VOS PROJETS ?

J'espère continuer à m'engager au sein du conseil municipal, même si le temps de disponibilité manque. Je souhaite que notre commune puisse encore améliorer la qualité de vie de nos concitoyens avec l'installation de commerces de proximité par exemple. Je souhaiterais voir la réalisation d'une salle multi-sports, dans la continuité de l'effort de la commune de mettre en place des structures permettant l'accueil d'activités sportives variées sur notre territoire.

Sur un tout autre plan, j'aimerais m'investir dans un échange entre générations avec, pourquoi pas, l'ouverture des cantines aux anciens qui souffrent parfois de solitude ; quoi de mieux qu'un bon repas pour échanger, s'amuser et apprendre à se connaître ?

La Rédaction

PORTRAIT

Qui êtes-vous Gérald Créel ?

Je suis né le 6 avril 1964 à Chatou dans les Yvelines, à côté de Saint-Germain-en-Laye.

J'ai vécu en région parisienne de nombreuses années ; j'ai fait des études techniques dans le domaine de la construction mécanique, ensuite j'ai rejoint le groupe où je travaille encore aujourd'hui. La vie professionnelle après Paris, l'Alsace et de nouveau en région parisienne m'a conduit à Pabu en 2002.

J'occupe un poste de chef de secteur en exploitation, depuis 2002, dans un groupe de distribution d'eau sur le département.

PARLEZ-NOUS DE VOTRE FAMILLE.

Je suis divorcé, papa de Nicolas, 25 ans.

Je vis désormais avec Stéphanie et ses deux enfants, Manon et Tom.

QUEL A ÉTÉ VOTRE ENGAGEMENT MUNICIPAL ?

Lorsque Pierre Salliou m'a demandé en 2008 de venir rejoindre l'équipe municipale, je n'ai pas hésité une seule seconde, de même qu'en 2014, car je pensais que nous n'avions pas terminé les projets en cours, et la nouvelle équipe était de nouveau riche.

J'effectue mon deuxième mandat dans cette équipe, car elle m'a permis de découvrir Pabu et la gestion d'une commune. Cette équipe est riche de diversité, tant en connaissances qu'en compétences diverses.



QUEL EST VOTRE RÔLE AUJOURD'HUI ?

Aujourd'hui, je suis conseiller municipal et je participe à certaines commissions : travaux, urbanisme et surtout CCAS, car l'activité professionnelle m'occupe beaucoup et me laisse peu de temps libre pour effectuer toutes les tâches que je souhaiterais réaliser.

QUELLES SONT LES RÉALISATIONS DONT VOUS ÊTES LE PLUS FIER ?

D'avoir pu participer aux nombreux projets réalisés en collaboration avec les collègues :

aménagements et projets divers dans la commune, agrandissement et amélioration de l'école du Croissant, le parcours de santé au Croissant avec le plateau sportif...

QUELS SONT VOS PROJETS ?

Je souhaite continuer à apporter mes connaissances techniques dans les projets en cours, avec le développement de la Zone de Saint-Loup, la deuxième tranche de l'école du Croissant, tout en restant critique et objectif sur l'évolution des collectivités, et en gardant à l'esprit la gestion de la commune.

La Rédaction

QUEL NOM POUR L'ESPACE DE LOISIRS ?

La commission municipale des enfants invite tous les Pabuais (petits et grands) à suggérer un nom pour l'espace de loisirs situé au Bourg.

Ce lieu accueille diverses espèces animales comme des chèvres, un âne, des moutons, des poules... mais également des abeilles dans des ruches. Une aire de jeux pour les plus petits, une piste de VTT et un soccer sont mis à disposition du public.

Cet endroit très fréquenté mérite un nom. Les propositions sont à transmettre par courrier à la mairie, à l'attention de la commission municipale des enfants. Un jury, représenté par les jeunes de la commission et des élus, se réunira avant les vacances d'été pour choisir le nom parmi toutes vos idées, avec récompense à l'appui.

La commission municipale des enfants



BUDGET 2017

Où en sont nos finances ?

Le conseil municipal s'est réuni lundi 3 avril pour approuver le compte administratif 2016 et voter le budget primitif 2017 en présence de Monsieur Guyot, trésorier principal. Le compte administratif donne l'arrêté des comptes avec les dépenses et les recettes de l'année 2016 et il doit correspondre au compte de gestion, document établi par la perception.

L'exercice se termine par un excédent de 952 316.80 € et un déficit d'investissement de 536 577.27 €, ce qui nous donne un excédent de 415 739.53 € que nous reportons en fonctionnement.

Monsieur Guyot a fait l'analyse financière de la commune. L'exécution budgétaire de 2016 est conforme aux prévisions en fonctionnement et en investissement. Le fonds de roulement est correct et la capacité d'autofinancement nette se monte à 300 263 €. L'endettement continue à diminuer au 31

décembre 2016, soit 355 € par habitant (moyenne départementale pour la même strate : 770 €). Les dotations de l'État représentent 28.57 % des recettes. En fonctionnement, le produit par habitant se chiffre à 680 € (moyenne départementale 920 € et les charges à 525 € (moyenne départementale : 790 €). La part des foyers non imposables est de 56.60 % et le revenu fiscal moyen par foyer est de 24 614 € (moyenne départementale : 24 227 €).

Concernant les travaux en régie, en 2016 ils sont estimés à 122 633.33 €, ce qui correspond à 1706 heures de travail aux services techniques. A la cantine, nous avons servi 32 035 repas (déficit : 72 927 €, soit 2.28 € par repas). En 2017, les dotations de l'État diminuent de 22 003 €. Malgré ces diminutions, nous avons voté le budget sans augmenter les taux des impôts :

- Taxe d'habitation : 16.30 %
- Foncier bâti : 20.02 %
- Foncier non bâti : 57.12 %

Nous voulons poursuivre les travaux d'investissement et, pour les réaliser, nous avons dégagé 596 000 € du budget de fonctionnement. Le budget primitif s'équilibre à 2 309 039.53 € en section de fonctionnement et à 2 209 475.15 € en section d'investissement.

Les opérations nouvelles, 1 209 000 €, auxquelles s'ajoute le report de crédit des restes à réaliser (449 600 €) représentent un programme d'investissement de 1 658 600 €.

Les principaux projets concernent :

Acquisition de terrains	: 150 000 €	Accessibilité	: 20 000 €
Achat de matériel	: 34 600 €	Église	: 3 000 €
Éclairage public	: 15 000 €	Terrain des sports	: 5 000 €
Voirie - Espaces verts	: 28 000 €	Chemin des Capucins	: 700 000 €
Écoles	: 35 000 €	Parc de loisirs du bourg	: 8 000 €
Extension de l'école du Croissant	: 350 000 €	Lotissement des Châtaigniers	: 10 000 €
Bâtiments divers (sol salle de tennis...)	: 200 000 €	TOTAL	: 1 658 600 €

PARMI LES TRAVAUX ET ÉQUIPEMENTS PRÉVUS, NOUS POUVONS CITER :

- Matériel électrique pour les services techniques
- Station de lavage
- Radar
- Liaison douce de Vinglen à route de Pommerit-Le-Vicomte
- Containers à verre
- Matériel pour les écoles
- Extension et réhabilitation de l'école du Croissant
- Rénovation de la façade de la salle de tennis
- Réfection du sol de la salle de tennis
- Création d'un sas à l'entrée de la salle polyvalente
- Bandes de guidage au bourg (accessibilité)
- Réfection du Chemin des Capucins

Nous avons fait une demande de subvention auprès de Monsieur le Sous-Préfet pour l'école du Croissant. En 2016, le montant de nos impôts directs était évalué à 2 164 023 € :

Pabu	:	1 019 844 € (47.13 %)
Guingamp Communauté	:	630 710 € (29.14 %)
Département	:	485 447 € (22.43 %)
Région	:	28 022 € (1.30 %)

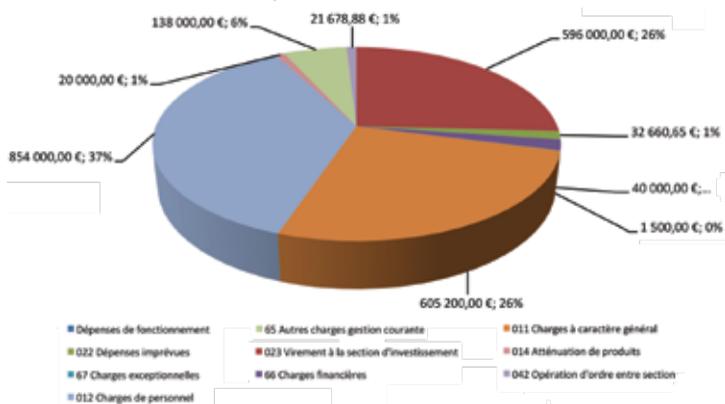
Cette année, nous avons voté 23 000 € de subventions aux associations et organismes divers. La baisse des dotations nous oblige à ne pas augmenter les dépenses de fonctionnement mais, en raison des investissements importants à faire, nous ferons un emprunt d'environ 500 000 €. Nous avons présenté un budget rigoureux, conséquent avec des travaux et des équipements indispensables pour garantir l'attractivité de notre commune et répondre aux souhaits des Pabuaises et des Pabuais.

Pour Monsieur Guyot, trésorier principal, Pabu a une capacité d'autofinancement toujours positive et importante. La situation financière de la commune est saine, car elle est peu endettée. Elle est bien gérée, mais nous devons rester vigilants en raison de la baisse des dotations.

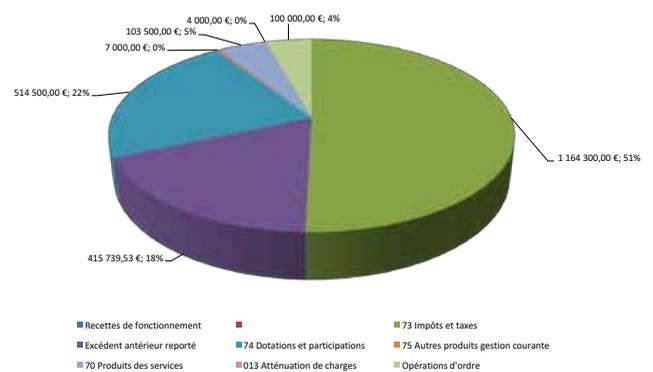
Le maire, Pierre Salliou, a conclu la séance en déclarant que ce budget est volontariste, avec des investissements importants comme la salle de tennis, le chemin des Capucins, la rue Alexandre Lédan, l'école du Croissant. Il souligne la volonté de la commune de rendre des services aux habitants et de créer de l'emploi.

Marcel LE FOLL,
Adjoint aux Finances

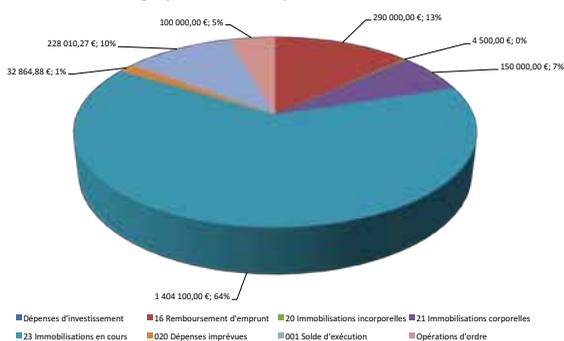
Dépenses fonctionnement 2017



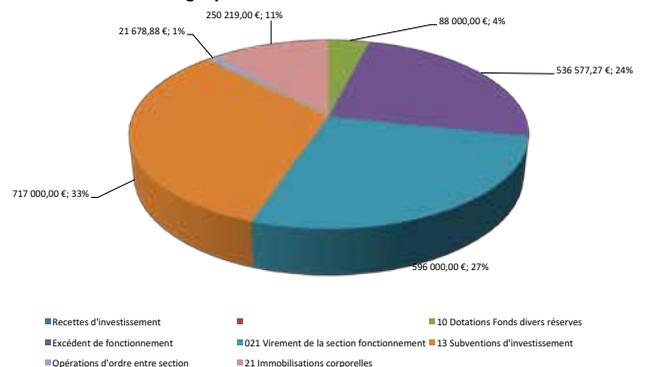
Recettes de fonctionnement 2017



Budget primitif 2017 : dépenses investissement



Budget primitif 2017 : recettes investissement



C'EST AUSSI NOTRE HISTOIRE...

La consultation des comptes-rendus des sessions du conseil municipal de Pabu témoigne d'une époque, certes révolue, avec des délibérations parfois surprenantes. Au cœur de séances parfois houleuses, trois délibérations vous sont proposées dans notre 49^e bulletin.

- Une protestation contre la demande d'annexion par la ville de Guingamp des quartiers de Kergoz et de l'Alouette, en date du lundi 6 avril 1942.

- Une délibération en date du 16 décembre 1942 qui décide d'augmenter l'indemnité du fossoyeur.

- Enfin le compte rendu de la séance du conseil en date du 19 mai 1945 avec l'élection du maire. Douze conseillers municipaux masculins ont été élus (les femmes viennent d'obtenir le droit de vote). Trois tours de scrutin seront nécessaires pour élire le maire.

Au premier tour, les deux candidats, Célestin Chevoir et Emile Le Quéré, obtiennent chacun six voix, idem pour le deuxième tour et le troisième tour. Au final Célestin Chevoir est élu maire « comme étant le plus âgé des candidats ».

Ensuite vient l'élection de l'adjoint (un seul à cette époque). Deux candidats se proposent au suffrage : Louis Illien et Emile le Quéré. Trois tours de scrutin seront nécessaires puisqu'ils obtiennent six voix chacun. Au final, Louis Illien sera désigné adjoint au bénéfice de l'âge.



Célestin Chevoir en uniforme de marin

Session extraordinaire

« L'an mil neuf cent quarante-deux, le six du mois d'avril à 16 heures, les membres du Conseil municipal de la commune de Pabu se sont réunis au lieu ordinaire des séances, sous la Présidence de M. Martin, maire.

Présents : MM. Martin, Illien, Le Bescont, Lavenant Théophile, Moisan, Le Quéré, Penhoat,

Gélin, Chevoir, Godest, Cornic.

M. Penhoat Yves a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire.

M. le Président donne connaissance aux membres présents du Conseil municipal du vœu émis par le Conseil municipal de Guingamp, au cours de sa der-

nière réunion, et tendant à obtenir l'annexion dans Guingamp des agglomérations existant aux environs immédiats de la ville, et situées sur les territoires des communes de Ploumagoar, Pabu, Grâce et Saint Agathon.

A ce vœu nous avons de nombreuses objections à formuler.

Tout d'abord, Guingamp, ne peut faire valoir le besoin d'espace vital, ayant de nombreuses parcelles très étendues non bâties dont nous énumérons ci-dessous les principales avec leur surface approximative :

• Jardin Public :	2 Ha
• Haut de Montbareil et environs de la Barrière rouge :	7 Ha
• Saint Léonard (au-delà des Frères) :	6 Ha
• Comte de Kerouartz (Saint Léonard) :	9 Ha
• Environs de l'abattoir :	4 Ha
• Roudoudou :	11 Ha
• Pen-an-Croissant :	7 Ha
• Vélodrome et environs :	6 Ha
• Ferme marquis de Kerouartz :	1 Ha
• Château des Salles et dépendances :	12 Ha
• Terrain entre route de Bourbriac et celle de Corlay :	15 Ha

• Propriété de St Maur :	3 Ha
• Haut de la Place A. Briand :	4 Ha
• Propriété Deniel :	3 Ha
• Propriété demoiselles Riou :	2 Ha
• Propriété de Sonis :	1 Ha
• Terrain entre route de Lanvallon et ligne des chemins de fer des côtes du nord :	2 Ha
• Propriété de Kerjoly :	2 Ha
• Propriété Billot, en ruines :	2 Ha
• Ferme du Murio :	3 Ha
• Ferme de Castel Pic :	8 Ha
• Ferme Illien Yves (face la caserne) :	4 Ha
• Ker-naoun :	1 Ha

Total

115 hectares

Soit au minimum 113 hectares, défalcation faite du jardin public auquel semble tenir la municipalité de Guingamp.

Par contre, en ce qui concerne notre commune, la perte des agglomérations du Kergoz et de l'Alouette, lui causerait un gros préjudice, notamment pour l'équilibre de son budget.

Tout d'abord les lotissements que nous avons agréés et favorisés, lotissements Radenac et Madame Le Guillerm, commencent déjà à être imposés au point de vue foncier.

De même les grosses entreprises qui ont établi leurs sièges au Kergoz et à l'Alouette (Penhoat, Monjarret, Billiou, Cordonnier, Naourès, Corvaisier, Le Nost, Emile Ribaut) sont pour la commune, une grosse source de revenus annuels.

Pabu n'a reculé devant aucune dépense pour l'amélioration des quartiers du Kergoz et de l'Alouette.

A. Chemins vicinaux :

Chemin vicinal de la route de Pontrieux à Pors An Quen.

Chemin vicinal de la route de Pontrieux à Montbareil.

B. Chemins ruraux :

Chemin rural de l'hôpital à Montbareil.

C. Electrification complète du quartier.

D. Conduite d'eau et de gaz desservant la plupart des diverses habitations.

E. Répurgation, aux frais de la commune, une somme de 2 000 francs est portée au budget de 1942, pour financer ce service.

Le fait de donner satisfaction au vœu émis par le Conseil municipal de Guingamp créerait à notre désavantage,

une sorte d'expropriation de deux quartiers, de 900 âmes, que comptent les quartiers du Kergoz et de l'Alouette.

Nous pensons qu'il serait peut-être plus logique d'obliger les 15 ou 20 propriétaires, tout au plus, des nombreuses parcelles ci-dessus désignées, soit à les lotir, soit à les céder.

Ces terrains dont quelques uns se présentent admirablement pour recevoir un ou plusieurs groupes scolaires, ont d'ailleurs par leur position quasi centrale dans la ville, une plus value incomparable, pour les commerçants ou négociants qui seraient désireux de se fixer dans Guingamp et non dans la périphérie.

Cette solution aurait d'autre part, l'avantage de concentrer dans la ville même et au bénéfice des maisons déjà établies, le nouveau commerce qu'amènerait le grand nombre d'immeubles particuliers qui viendraient s'implanter de part et d'autre des nouvelles voies ainsi tracées.

Le Conseil à l'unanimité prend acte de l'objection formulée par le Président et approuve à l'unanimité.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que ci-dessus. »

Le sous-préfet de Guingamp accusera réception le 10 avril 1942 de cette délibération. Le 16 décembre 1942, le conseil se réunira à nouveau en session extraordinaire pour émettre une nouvelle protestation « considérant que l'extension de la ville de Guingamp, est entrée aujourd'hui dans une

phase nouvelle, dont la gravité ne saurait nous échapper, puisqu'un arrêté du Préfet des Côtes du Nord a prescrit une enquête de commodo et de incommodo sur le projet ».

Ce même jour « le Président soumet au Conseil municipal, une demande d'augmentation de traitement formulée par M. Maléfant Charles, fossoyeur municipal. Le traitement de ce dernier est actuellement de six cent francs et il demande qu'il soit porté à mille francs par an. Le conseil après avoir délibéré, décide que le traitement de M. Maléfant Charles, fossoyeur municipal, sera de 1 000 francs par an, à compter du 1^{er} janvier 1943 ».

« Puis le Président donne lecture d'une demande du fossoyeur municipal tendant à obtenir une augmentation de prix pour le creusement des fosses dans le cimetière. Le tarif actuel est de 35 francs pour les adultes et de 20 francs pour les enfants jusqu'à l'âge de six ans. Le fossoyeur demande une augmentation de 10 francs pour le creusement de chaque, tant pour les adultes que pour les enfants. Le Conseil après avoir délibéré :

Décide qu'à partir du 1^{er} janvier 1943, le tarif du creusement des fosses dans le cimetière sera le suivant :

1°. Pour les adultes 45 francs par fosse.

2°. Pour les enfants jusqu'à l'âge de six ans 35 francs par fosse.

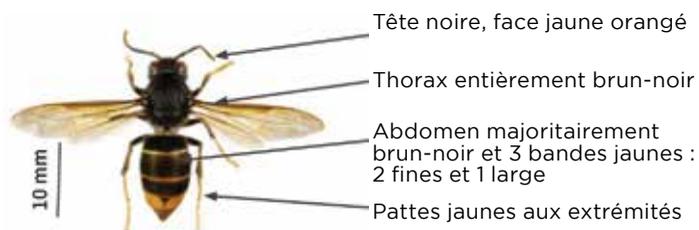
Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que ci-dessus. »

Pierre SALLIOU

L'ESSENTIEL SUR LE FRELON ASIATIQUE

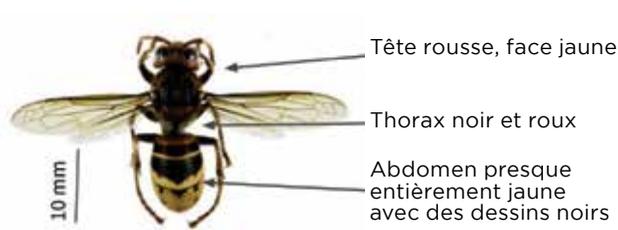
Frelon asiatique

Taille : Entre 17 et 32 mm



Frelon européen

Taille : 18-23 mm (ouvrières) / 25-35mm (reine)

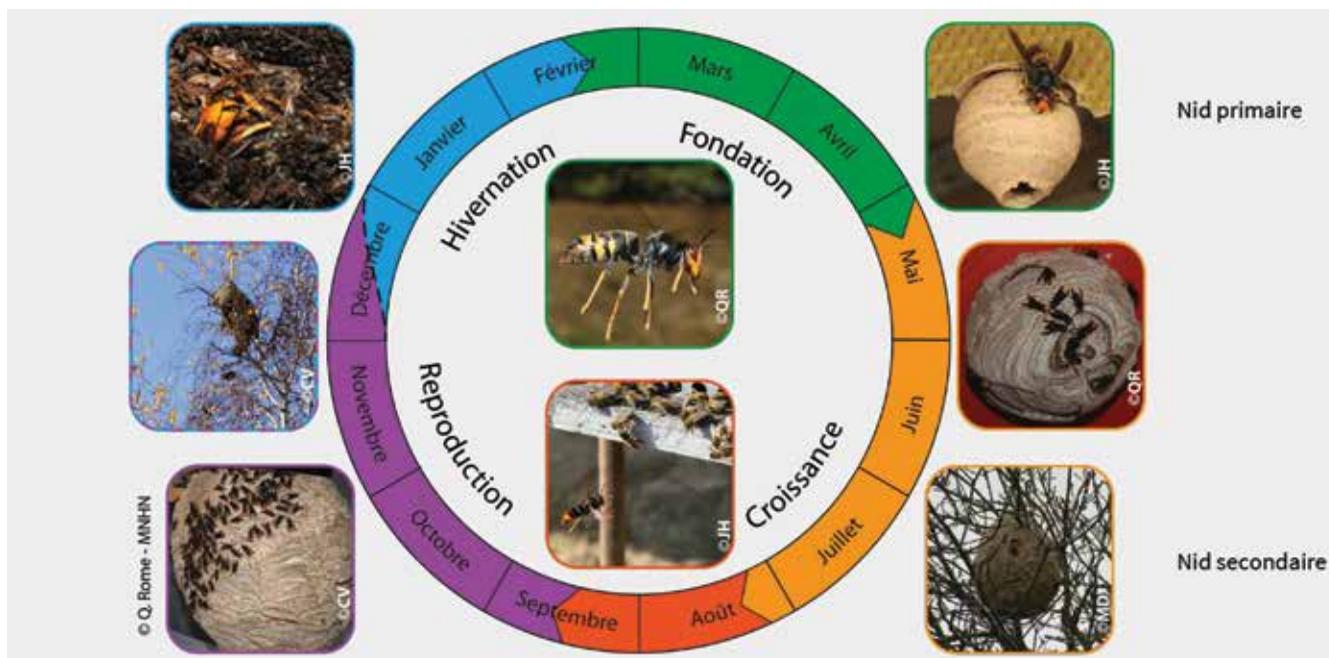


Nid : parfois sous un toit, dans un mur ou dans le sol comme le frelon européen, préfère davantage les hautes branches.

Pour plus d'informations :

Retrouvez nous sur www.neature.fr ou contactez nous au 02 30 02 54 33. Nous sommes à votre écoute du lundi au samedi de 8h à 20h.

Cycle de vie du frelon asiatique



Pourquoi lutter contre sa propagation ?

Le frelon asiatique est classé comme danger sanitaire de seconde catégorie par le Ministère de l'Agriculture depuis 2012 et comme espèce invasive par le Ministère de l'Ecologie depuis 2013.

La prolifération de cette espèce engendre 4 principaux risques : apicoles, agricoles, humains et environnementaux.

Faut-il piéger ?

Le piégeage de printemps est à éviter à une exception : le voisinage de ruches. Détruire certaines fondatrices à cette période n'a qu'un impact limité sur la prolifération de l'espèce. De plus, il n'existe actuellement aucun piège réellement sélectif et il y a donc un risque de piéger de nombreuses autres espèces. Le piégeage est cependant recommandé en cas d'attaque du frelon asiatique sur un rucher et uniquement dans ce cas (consulter le site de l'ITSAP pour plus de détail - itsap.asso.fr).

Un danger pour l'homme ?

Les espèces de frelon ne sont pas particulièrement agressives envers l'homme sauf si celui-ci se rapproche trop près des nids ou s'ils se sentent menacés. Une piqûre est douloureuse mais n'est pas plus dangereuse que celle d'une guêpe ou d'une abeille (attention cependant pour les personnes allergiques aux piqûres d'hyménoptères).



Les chasseurs en action

CHASSE À L'ŒUF

La Commission municipale des enfants a organisé sa traditionnelle chasse à l'œuf le samedi 22 avril.

Cette année, sur l'espace loisirs du bourg où vivent poules et chèvres, 80 enfants scolarisés et/ou domiciliés sur la commune ont arpenté les allées du parc.

C'est sous un soleil radieux et dans une bonne ambiance que les enfants ont dû chercher, pour les uns des œufs peints par les jeunes de la commission, et pour les autres des petites figurines, avant d'être récompensés par un sachet de friandises au chocolat.

Quelle animation dans le parc !!!!! Un goûter offert par la municipalité a clos cet après-midi festif.



Goûter et remise des récompenses

Les jeunes de la commission remercient tous les participants pour leur bonne humeur, et vous donnent rendez-vous l'année prochaine.

La commission municipale des enfants

CAMPAGNE « ZÉRO-PHYTO »



Dans le cadre de la mise en œuvre de la loi de transition énergétique, les pesticides ne seront plus utilisés dans les espaces publics. Seuls les produits de biocontrôle et les produits utilisables en agriculture biologique seront autorisés.

La vente de pesticides dans les jardinerie en libre-service n'est plus autorisée depuis le 1^{er} janvier 2017 ; cette première mesure est une étape avant l'interdiction de la vente de pesticides chimiques aux particuliers au 1^{er} janvier 2019.

Ces nouvelles réglementations obligent les collectivités à faire évoluer leurs pratiques et leurs modes de gestion des espaces verts.

C'est pourquoi le SMEGA met en ligne sur son site une enquête sur la perception de la végétation des trottoirs. Cette dernière a pour but de connaître le degré de « tolérance » des habitants vis à vis de la végétation sur les trottoirs, qu'elle soit spontanée ou implantée volontairement. Cela donnera une indication sur le type de sensibilisation à mener vis-à-vis des particuliers, concernés eux aussi par une réglementation sur les produits phytosanitaires de synthèse.

*Dominique CARO
Conseiller délégué au fleurissement*

ON EN A PARLÉ DANS LA PRESSE...

Inauguration de l'aire de service pour camping-cars

Dans le cadre du rassemblement de camping-cars du CCCO (Camping-car club de l'Ouest) au centre bourg de Pabu, organisé à l'initiative du Pabuais Christian Rasle, l'aire de service installée l'année dernière près du boudrome a été inaugurée samedi 25 février par Vincent Le Meaux, président de Guingamp Paimpol Armor Argoat Agglomération.

Créé en 1980, le Camping-car club de l'Ouest rayonne sur le Grand Ouest : Bretagne, Pays de Loire, Maine et Normandie. En présence de 140 camping-caristes (environ 70 véhicules) venus essentiellement du Grand Ouest, mais aussi de la Drôme, et de plusieurs élus, le président de l'agglomération a coupé le ruban inaugural avec Pierre Salliou, maire, et Daniel Bodinier, président du CCCO.



Vincent Le Meaux coupe le ruban inaugural

Concours de gâteaux aux pommes



Les concurrents présentent leurs gâteaux

Samedi 18 février, l'association « Mouv'ensemble » organisait un concours de gâteaux aux pommes à la mairie. Association d'habitants des communes de l'ancienne communauté, ses objectifs principaux sont la création de lien social, l'organisation d'activités à coût modique voire nul afin que tout public puisse participer, l'offre d'un cadre d'action où les personnes puissent prendre l'initiative de créer des projets selon leurs compétences dans le respect des valeurs de l'association, de tolérance et de laïcité.

Cinq concurrents ont présenté leur réalisation devant un jury composé de Christian Thos, Claude Deniel, Bernard Henry, Denise Thomas et Marie-Jo Cocguen. Le choix s'est avéré extrêmement difficile et le concours a été remporté par Céleste et Gabriel. Ils ont représenté la commune à la finale le 25 février.



Les rois et reines de l'après-midi

Une galette des rois offerte aux seniors

Comme tous les ans, les seniors de la commune se sont retrouvés samedi 21 janvier, dans la salle des fêtes, pour partager la traditionnelle galette des rois offerte par le maire et les adjoints sur leurs indemnités.

Après le mot d'accueil du maire et la présentation des adjoints, l'après-midi a débuté par la projection du montage vidéo préparé pour la cérémonie des vœux par Loïc Frémont, adjoint. L'après-midi a été ensuite animé par Samuel Péron, et son monde de la Barbarie Box, qui a enchanté son auditoire avec ses histoires, ses contes et ses chansons.

Francis Merrien reçoit la médaille d'honneur de la commune

Le maire et le conseil municipal ont décidé d'honorer cette année Francis Merrien, pour le remercier de son travail bénévole auprès de l'association CRESUS Bretagne. Cette association vient en aide aux personnes en situation de difficultés financières, de surendettement ou d'exclusion bancaire.

Après une carrière dans les travaux publics, Francis Merrien a mis son expérience au service de cette association, et il s'y investit depuis cinq ans. Tous les vendredis, il assure à la demande des entretiens confidentiels à la mairie de Pabu qui met un local à sa disposition. Il informe, guide les personnes, et les accompagne dans les démarches amiables et judiciaires.



Francis Merrien et son épouse entourés du maire, de Denise Thomas et de Béatrice Corre

ON EN A PARLÉ DANS LA PRESSE...



Une partie des participants aux deux randonnées

Pabu en rose et bleu

La première marche solidaire, « Pabu en rose et bleu », organisée par Karine Le Moigne, a connu un grand succès puisque 1 300 participants ont répondu présents dimanche 26 mars après-midi.

Après avoir vaincu deux cancers, elle avait manifesté le désir d'organiser cette marche pour témoigner que le sport l'a aidé à « revenir à la vie », et pour redonner un peu de ce qu'elle avait reçu au cours de sa maladie.

Avec le concours de la municipalité, des membres de Rando Pabu qui ont défini le tracé et assuré la sécurité, de nombreux sponsors et d'élèves du lycée du Restmeur, elle a relevé le défi de réussir à organiser cette manifestation.

Avant le départ des randonnées de 5 et 9 km, le parrain de la manifestation, le joueur d'EAG Sullivan Martinet, a interprété une chanson qu'il a composée en l'honneur de Karine Le Moigne. Les bénéfices de la manifestation seront reversés à la ligue contre le cancer, ainsi qu'au service d'oncologie de l'hôpital de Saint-Brieuc.

Remise de cartes électorales

Samedi 11 mars, quelques jeunes électeurs de la commune ont répondu à l'invitation de la municipalité pour recevoir en main propre leur carte d'électeur. Sur les 35 jeunes venant d'avoir 18 ans, seuls 7 étaient présents ou représentés par un membre de leur famille.

Après une courte introduction, le maire leur a rappelé l'importance du vote et leur a demandé de se présenter brièvement, en précisant leur souhait de parcours professionnel. Josette Bolloch, adjointe à l'état civil, et Gaby Le Guillou leur ont ensuite remis leur carte d'électeur et un livret du citoyen.



Les jeunes avec les élus et des membres de la commission de révision des listes électorales

Visite de quartier au Rucaër

Samedi 11 mars, plusieurs élus, dont le maire, Pierre Salliou, se sont rendus dans le quartier du Rucaër pour rencontrer les habitants. Quelques riverains sont venus à leur rencontre et leur ont exposé les points positifs et négatifs de la vie dans leur quartier.

Globalement, ils estiment que c'est un quartier agréable où il fait bon vivre, mais ils déplorent des nuisances, et notamment la vitesse excessive des automobilistes aux abords du giratoire et en direction du centre de formation d'EAG. « Les joueurs du centre de formation ne sont pas les plus prudents » déplore le maire.

Les riverains ont formulé la création d'un abribus pour la dizaine d'enfants qui attendent le car scolaire, et la création de services de proximité, et notamment une boulangerie. Ils ont également félicité les services techniques communaux pour la qualité de leur travail et leur amabilité.



Les élus avec des riverains

Concours d'épouvantails

Comme les autres communes du pays de Guingamp, Pabu a participé au concours d'épouvantails organisé par l'association Camélia.



La Bigoudène de l'Amicale laïque

Douze épouvantails proposés par le Satra, l'Ehpad de Pabu, la Fnaca, l'Amicale laïque, l'école du Croissant et les services techniques étaient en concours.

Le jury a finalement récompensé « La Bigoudène » réalisée par l'Amicale laïque, le coup de cœur de la mairie revenant à l'épouvantail réalisé par le comité local de la Fnaca.

DU CÔTÉ DE LA MÉDIATHÈQUE...

Nouveau !

Une petite partie de PS4 ?

Les geeks ou curieux de jeux vidéo peuvent venir jouer à la console Sony PS4. Une console de jeux déjà appréciée depuis le début de l'année par de nombreux joueurs. Celle-ci est prêtée par la Bibliothèque des Côtes d'Armor jusqu'à début juillet. Plusieurs jeux sont disponibles, pour tous les âges et de tous genres... Venez essayer et donnez-nous votre avis !

L'inscription est gratuite pour les enfants de moins de 12 ans domiciliés et/ou scolarisés à Pabu.

Console Sony PS4, jusqu'à 2 joueurs, disponible pour les abonnés aux heures d'ouverture de la médiathèque.

Ça s'est passé à la médiathèque...

Conte « Le Fils du Roi d'Irlande »

Jeudi 2 mars, dans le cadre du Festival Autour d'Elle, Caroline Sire, qui se décrit elle-même comme une conteuse, chanteuse et actrice du mouvement, a donné une représentation de son spectacle, « Le fils du roi d'Irlande », à une cinquantaine d'élèves de CE1-CE2 de l'école bilingue et de CE2 de l'école du Croissant et à leurs enseignants.

Ce conte merveilleux évoquait la longue quête d'une jeune fille qui, défiant la mort, va entreprendre de rendre la parole au Fils du Roi d'Irlande. À travers trois histoires initiatiques sous forme d'énigmes, non seulement il retrouvera la parole et le goût de vivre, mais de plus il découvrira l'amour vrai.

Tisseuse d'imaginaires, Caroline Sire aime partager aujourd'hui avec le public ces histoires de la lande et de la brume, traversées de vents, de magiciennes et de héros mythiques... « Le fils du Roi d'Irlande » a eu beaucoup de succès auprès des jeunes élèves.



La conteuse s'accompagne d'instruments de musique

Matinée littéraire « Le roman historique »

Mardi 28 mars, Emmanuelle George, de la librairie Gwalarn à Lannion, est venue présenter aux bibliothécaires et amateurs d'histoire, les romans indispensables, de l'Antiquité à nos jours, pour s'émouvoir, s'évader et mieux comprendre, parfois, nos héritages du passé. Véritables « machines » à explorer le temps, les romans historiques proposent souvent un savoureux mélange d'érudition, de psychologie et d'aventures humaines...

La matinée a été riche en découvertes, et a permis aux professionnels d'obtenir des conseils et avis, toujours très appréciés. En effet, Emmanuelle George, qui sait allier le sens de la critique, l'humour et la spontanéité, anime tous les ans, au mois de septembre, une matinée « rentrée littéraire » destinée à guider les bibliothécaires des Côtes d'Armor dans leurs choix d'acquisitions.

Séance de contes avec une boîte animée



La médiathèque a disposé pendant 3 semaines d'un nouvel outil pédagogique de lecture, prêté par la Bibliothèque des Côtes-d'Armor (BCA). « C'est une boîte animée avec des personnages à l'intérieur que l'on peut déplacer au cours de la lecture », explique Chantal Guilhard, animatrice à la BCA.

Emilie Coz a reçu les élèves de CP de l'école du Croissant et les lecteurs de la médiathèque jeudi 4 et vendredi 21 avril, ainsi que les élèves de l'école bilingue, de la petite section au CE2, jeudi 27 avril, pour plusieurs séances racontées, seule ou à deux avec Chantale Guihard et Christelle Louis, assistante-bibliothécaire.

Pour faire vivre ce conte, il aura aussi fallu s'improviser chanteur, musicien... Ainsi, les enfants ont vu défiler Franky le caribou, Max le castor, Dexter le raton laveur et Charlie le grizzli, dans un voyage commun, loin de leur triste quotidien, vers la nouvelle Brême, la ville des musiciens. Périple au cours duquel ils ont découvert l'amitié et la joie de vivre en musique.

Prochainement...

« Les Racontines »

Une séance de « Racontines », c'est un moment agréable de lecture à voix haute, comptines et jeux de doigts destinés aux enfants de 6 mois à 3 ans et ouvert aux parents et assistantes maternelles, en compagnie de Gaëlle Martin-Lebreton, de la Maison de l'Enfance de Ploumagoar, et Emilie Coz, la bibliothécaire.

Mardi 30 mai à 10h30, à la médiathèque. Inscriptions auprès de la Maison de l'Enfance, RPAM de Ploumagoar au 02.96.11.10.31.

Vente de livres d'occasion

Après le succès de la première vente de livres d'occasion en juin 2014, la médiathèque va réitérer l'événement, *samedi 1^{er} juillet, salle polyvalente de Pabu, de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h30.*

Romans, documentaires, albums, BD, revues... Des livres déclassés car trop usagés, obsolètes, boudés par les lecteurs,... Dans le jargon, on appelle cela un « désherbage ». Les tarifs appliqués seront dérisoires, de 0.20 cts à 1 €. Les recettes de cette vente serviront à l'achat de nouveaux livres.

A noter: La médiathèque sera exceptionnellement fermée les vendredi 30 juin et samedi 1^{er} juillet.

Malo chante Brassens

Malo, ce sont trois garçons, une fille, des voix mixtes et des instruments acoustiques pour un groupe de chanson française qui nous emmène vers des contrées où se côtoient la fête et la poésie. Quatre musiciens expérimentés - des centaines de concerts pour chacun - qui se régalaient sur scène à enchanter leur public au gré de petites histoires, grands amours, rigolades, émotions, humour, évasion...

Malo s'est lancé dans un spectacle complet pour chanter Brassens. Il faut dire que Jérôme Arnould, l'auteur-compositeur-interprète et fondateur du groupe, connaît bien son sujet puisqu'il lui a consacré une thèse de littérature française, ainsi qu'un livre « Brassens et la camarade ».

« Du premier jour où je suis monté sur scène, jusqu'à

aujourd'hui, j'ai toujours glissé une petite reprise de Georges Brassens à mon répertoire : comme un hommage, un besoin de transmettre, de partager... un remerciement à tout ce que je lui dois ». *Samedi 23 septembre à 17h00, à la Médiathèque.*

Pensez-y

La culture, ça s'emprunte ! Vous êtes avide de culture, vous aimez regarder des DVD ou écouter des CD ? Vous trouverez forcément votre bonheur à la médiathèque :

- Plus de 12000 livres empruntables (nouveau, romans, revues, documentaires, BD, livres jeunesse...).
- Un choix de CD et DVD pour enfants et adultes, souvent renouvelé.
- Deux postes informatiques mis à disposition des lecteurs pour la consultation internet, le travail bureautique, la consultation de CD ou DVD, et une connexion Wi-Fi accessible à la médiathèque à partir des smartphones, PC ou tablettes.
- Un large choix de livres en gros caractères et des livres lus (CD) pour les personnes ayant des problèmes de vue.
- Vous recherchez un livre, un DVD ou un CD que nous ne possédons pas ? nous pouvons vous le faire parvenir par le biais de la Bibliothèque départementale des Côtes d'Armor. Demandez-nous !

Pratique

Chaque lecteur peut emprunter 3 livres, 2 revues, 2 CD et 2 DVD, pour une durée de 3 semaines pour les livres et 2 semaines pour les CD et DVD.

- Abonnement gratuit pour les enfants de -12ans domiciliés ou scolarisés à Pabu
- Abonnement familial : 15 €
- Abonnement individuel : 9 €

Les horaires

Le mardi de 16h30-18h30

Le mercredi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Le vendredi de 15h00 à 19h00

Le samedi de 10h00 à 12h00

Fermeture estivale de la médiathèque : du mardi 1^{er} au mercredi 23 août à midi.

QUELQUES RAPPELS

De façon régulière, nous sommes interpellés à la mairie sur les sujets suivants :

- La vitesse excessive de certains conducteurs. Chacun doit se conformer au code de la route qui stipule qu'en agglomération la vitesse ne peut excéder 50 km/h.
- Par ailleurs, il est rappelé que les haies séparatives ne peuvent empiéter sur le domaine public.
- Promener son chien c'est bien, ramasser les déjections c'est parfait... Des toutounettes sont à votre disposition sur les espaces du Croissant et du Bourg.



UN MOIS DE MARS RICHE EN ÉVÉNEMENTS CULTURELS

Festival Autour d'Elle

du 25 février au 12 mars

La compagnie « Les Chiennes Nationales » a interprété vendredi 10 mars à la salle des fêtes « La vie devant soi », une adaptation du roman de Romain Gary (paru sous le nom d'Emile Ajar), prix Goncourt en 1975.

Madame Rosa, une vieille femme juive, qui a connu Auschwitz et qui, autrefois, se prostituait rue Blondel à Paris, a ouvert « une pension sans famille pour les gosses qui sont nés de travers », autrement dit une pension clandestine où les prostituées laissent leurs rejetons pendant quelques mois pour les protéger. Momo, jeune musulman timide d'une quatorzaine d'années, raconte sa vie chez madame Rosa et son amour pour la seule « mère » qui lui reste, cette ancienne prostituée, proche de la mort, devenue grosse et laide et qu'il aime de tout son cœur. Le jeune homme accompagnera la vieille femme, cette mère courageuse et orgueilleuse, jusqu'à la fin de sa vie.



La vie devant soi

Olivier Waibel et Maïa Ricaud nous ont invités à suivre Momo, qui grandit dans le Belleville des Arabes, des Juifs, des noirs et des prostituées. Ils ont offert au public l'occasion de participer au spectacle par leur présence au sein même du dispositif. L'espace de jeu devient instantanément le décor du récit, à savoir l'appartement de Madame Rosa, véritable orphelinat clandestin pour « enfants de putes ».

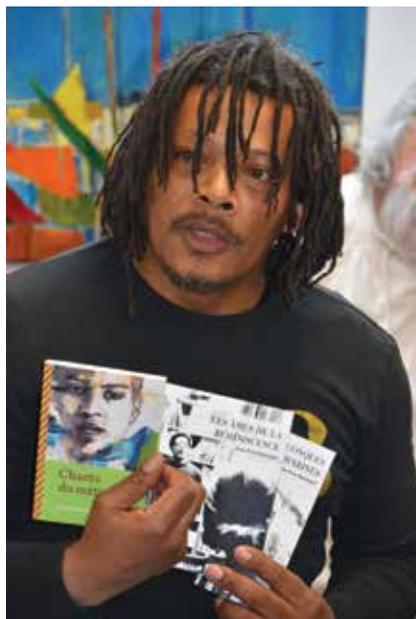
Le Printemps du Conte et de la Poésie

Le cinquième Printemps du Conte et de la Poésie s'est déroulé à Pabu du 17 au 19 mars. Le programme proposait une grande diversité de spectacles qui invitaient à un voyage en Afrique.

Le vendredi soir, Samuel Péron, Isabelle et Francis Delemer ont fait entendre aux spectateurs des voix de poètes des pays africains (Léopold Sédar Senghor, Ketty Nivyabandi, Mohamùmed Dib, mais aussi Aimé Césaire et bien d'autres), entrecoupées de chansons accompagnées à l'orgue de Barbarie.

Le samedi, à la médiathèque, Sylvie Jonet et Francis Delemer ont ravi le public jeune et moins jeune avec des contes africains et autres. En fin de matinée, Isabelle Delemer, co-présidente de l'association organisatrice a inauguré cette manifestation, en présence du maire de Pabu, Pierre Salliou, de plusieurs élus et de nombreux invités, dont

le slameur Jean-Yves Bertogal, dit JYB, qui a déclamé plusieurs de ses poèmes extraits de ses ouvrages. Après les contes de l'après-midi par Marjolaine Poulain et Francis Delemer, qui ont connu une belle affluence, une trentaine de personnes a participé, dans la salle des fêtes, au dîner africain conté par Ismaël Gouba et JYB.



La journée du dimanche a débuté avec le salon du livre dans la salle des fêtes, avec un petit-déjeuner en compagnie des auteurs présents qui ont pu dialoguer avec les visiteurs et vendre leurs ouvrages. L'après-midi, un thé littéraire a prolongé le salon du matin avant de laisser la place aux deux spectacles, « Contrebasse et poésie » avec Fred BBriet et Anne Julien, avec traductions simultanées en anglais et en langue des signes, puis au récital de Louis Capart qui a interprété notamment sa chanson fétiche « Marie-Jeanne-Gabrielle » devant un public conquis.

Loïc FREMONT
Adjoint à la culture

L'ETC PABU - SAINT-AGATHON



Remise des prix du tournoi

Le traditionnel Tournoi de Pâques s'est clôturé le samedi 22 avril. Encore une fois, le tournoi s'est déroulé dans une excellente convivialité grâce à l'aide des nombreux bénévoles présents durant les dix jours. Le nombre de participants est constant par rapport à la saison dernière, 140 joueurs venus de toute la Bretagne.

Palmarès 2017 :

13/14 F : Nina Tanguy (30/3 - Plouzané)

13/16 G : Elouann Landais (30/3 - Guingamp)

17/18 G : Gaetan Madeline (15/2 - Guérande)

Consolante Femmes : Mégane Le Flocmoen (15/4 - Pabu)

Consolante Hommes : Victor Cadet (15/4 - Pabu)

Meilleur parcours : Claire Petipain (NC - Pabu)

Double Mixte : Mégane Le Flocmoen et Yann Cadet (Pabu)

+35 ans F : Emmanuelle Cottin (15/5 - Chartres de Bretagne)

+35 ans H : Sébastien Cadet (15/3 - Pabu)

Sénior Femmes : Sylvie Prioux (15- Pabu)

Sénior Hommes : Gregorio Cordonnier (0 - Mondeville)

Pour la première fois, le dimanche 30 avril, l'ETC organisait un vide grenier avec succès. Un grand merci aux exposants et visiteurs venus nombreux et bien sûr à tous les bénévoles pour l'organisation de cette journée.

Date à retenir : Assemblée Générale, le dimanche 25 juin à 10h00 au club house.

La salle de tennis sera indisponible à partir du lundi 19 juin pour réfection des terrains. Les inscriptions, pour la saison prochaine 2017-2018, sont déjà possibles au club.

L'ETC sera présent au Forum des associations le samedi 2 septembre.

*Le président,
Ange COTTIN*

ATELIER CHORÉGRAPHIQUE ÉCOLE DE DANSE

La troisième année de l'Atelier chorégraphique s'est achevée dans l'émotion. En effet, après avoir déroulé l'abécédaire des états d'âme, Mélanie Fort et ses élèves vont pouvoir profiter de vacances bien méritées.

Le bureau vous donne rendez-vous au Forum des associations qui aura lieu à Kergoz le 2 septembre.

Nous remercions chaleureusement la mairie de Pabu et les Pabuais investis dans le fonctionnement de l'association. A bientôt.

Renseignements au 06 47 30 87 86 ou par mail : latelierchoregraphique@outlook.com.

*La présidente,
Marie-Frédérique JUTEAU*



RELAIS PAROISSIAL



Giuseppe avec les statues restaurées

Restauration de statues par un Pabuais.

Les statues de Saint Pierre et Sainte Jeanne d'Arc étaient très abîmées par les ans. Le plâtre qui les constitue s'effritait, ce qui occasionnait des trous, des morceaux cassés, des couleurs qui s'en allaient peu à peu...

Un Pabuais de cœur et au grand cœur a proposé au Relais paroissial de leur redonner bénévolement leur lustre d'antan. Il s'agit de Giuseppe Raimondo (Pipo pour les intimes). Il s'est attelé à la tâche avec tout le sérieux et le dévouement que ce travail demandait. Ce faisant, il a aussi fait preuve d'une grande compétence et d'un savoir-faire digne d'un grand professionnel, aidé en cela par sa discrète épouse, Héroïse, qui lui prodiguait recommandations et conseils toujours de bon aloi. En ce moment, il restaure les personnages de la crèche de Noël... Nous en parlerons plus tard.

Merci à Giuseppe pour le magnifique travail accompli, ainsi qu'à Héroïse, sans oublier la personne qui a fourni la peinture. Notre Relais paroissial a reçu aussi un don : une très belle statue de la Vierge, en bois massif. Merci au généreux donateur et

aux services techniques qui l'ont fixée sur un support.

Sur le livre d'or qui se trouve à l'entrée de l'église, beaucoup nous font part de leur admiration de la trouver ouverte et nous font éloge de sa beauté. Merci à tous ceux et celles qui participent à rendre ce lieu ouvert, propre, accueillant et priant.

*Le responsable du relais,
Gilbert PHILIPPE*



La statue de la Vierge

ÇA DÉCHIRE À PABU

L'association « Ça déchire à Pabu » vous accueille dans la salle des associations tous les lundis matin de 9h00 à 12h00, afin de vous faire découvrir l'univers du cartonnage et du papier sous toutes ses formes (meubles en carton, mobiles en papier, petits objets, lampe, miroir...).

Les cours sont assurés par Sophie Jouan Goïc (professeur d'arts plastiques). Nous nous tenons à votre disposition pour tout renseignement et différents projets...

Contact : 06 83 54 55 14.

*La présidente,
Françoise HIMMER*



AMICALE LAÏQUE

Une nouvelle saison se termine à l'Amicale laïque ; toutes les activités vont marquer une pause estivale de deux mois.

Durant ce premier semestre plusieurs animations se sont déroulées :

- Deux matinées dansantes, les 19 février et 16 avril, avec l'orchestre Alexandre Monnier, organisations indispensables pour permettre à notre association de boucler son budget et de maintenir les justes prix auprès de nos adhérents.

- L'Amicale a participé au concours d'épouvantails en présentant deux « éléments », l'un fait par les enfants de la section « Arts plastiques », à base de carton et peint de couleurs très vives, et l'autre « échafaudé » par les membres du conseil d'administration, « une bigoudène » Mam'Goudig, pour lequel nous avons été primés à Pabu pour le coup de cœur du jury de l'Association Camellia du Pays de Guingamp.



Une partie de l'exposition

- Les sections « Arts Plastiques » et « Encadrement » ont exposé dans le hall de la mairie, du 23 avril au 7 mai de beaux tableaux colorés et lumineux, de styles très différents, encadrés avec beaucoup de finesse et de minutie.

- Les « randonneurs » ont poursuivi très assidûment leurs sorties (côté mer et côté terre) privilégiant parfois le « réconfort avant l'effort ». Rien n'est interdit, le plaisir avant tout.

- Un mois de juin bien rempli pour les « cyclos » avec l'épreuve des brevets de 50 et 75 kms et la Pierre Le Bigaut, à laquelle ils restent fidèles en pédalant pour une cause bien précise, la recherche sur la mucoviscidose.



Les cyclos sur la place de la mairie

Notre association garde son dynamisme et projette même la création d'une nouvelle activité de « loisirs créatifs » basée sur l'échange du savoir-faire avec des matériaux de récupération.

Comme chaque année l'Amicale sera présente aux Forum des Associations à Guingamp le samedi 2 septembre. Vous pourrez y découvrir un livret avec des fiches détaillées de nos activités (prix - dates de reprise...). N'hésitez pas à vous documenter lors d'une petite visite au stand.

Vous trouverez tous les renseignements nécessaires sur notre site : www.amicalelaiquedepabu.fr.

BON ÉTÉ ENSOLEILLÉ

La secrétaire,
Maryse IRAND

RANDO PABU

Marche solidaire Pabu en rose et bleu du 26 mars

Rando Pabu a du cœur

Fin janvier, les responsables de Rando Pabu ont répondu spontanément à la demande de Karine Le Moigne de participer à l'organisation d'une randonnée, qu'elle souhaitait mettre sur pied pour récolter des fonds pour la recherche sur le cancer. C'est aussitôt 45 personnes qui se sont mobilisées pour faire les circuits, les tester et tout faire pour sécuriser les randonneurs. C'est également une œuvre collective qui a uni les forces de Rando Pabu, les élus pabuais et les personnels des services techniques de la commune. Tout cela en souhaitant une forte mobilisation autour de cet évènement. Ils n'allaient pas être



Marche en rose et bleu

décus, puisque 1 300 personnes sont venues fouler le 26 mars les circuits préparés par Rando Pabu, dont les membres ont prouvé leur capacité à relever des défis et à maîtriser une telle organisation.

Merci à Karine Le Moigne, à tous les adhérents et les acteurs pabuais, pour avoir mis leur cœur et leurs compétences pour une cause aussi noble.



Rando resto à Trégonneau

Mardi 18 avril dès le matin, cinquante marcheurs de Rando Pabu ont pris la direction de Trégonneau. Le groupe a emprunté des sentiers balisés et

autres chemins, découvrant au détour, joli point de vue, écrin de verdure, mini-cascades...

A mi-parcours, une chasse à l'œuf, orchestrée en catimini par Robert, a régalé les gourmands. Après les efforts, vint le moment du réconfort au « Petit Mammouth » autour d'un copieux couscous maison, savouré dans une ambiance chaleureuse et conviviale comme l'atteste la teneur en décibels... L'après-midi, une balade digestive a eu lieu le long du Trieux.

Encore merci à Roland, Arlette et Geneviève, les organisateurs de la randonnée, pour cette agréable journée, riche en échanges et partage.

Balade contée à Belle-Isle-en-Terre

Au départ de la maison forestière de la Barrière Blanche à Belle-Isle, en direction du Cap, point culminant de la forêt de Coat-an-Noz, 264 m, nous avons découvert une buxeraie qui s'étend sur 30 ha de buis. Cet endroit est particulièrement humide, de nombreuses mousses étonnantes recouvrent les arbres.

Ensuite nous sommes descendus sur l'autre versant vers le Léguer, que nous avons longé pour atteindre les rochers de la Pie et du Corbeau. Guidés par un conteur hors pair, en la personne de Patrick Salaün, nous sommes remontés vers l'église de Loc Envel. Notre guide nous a décrit de manière détaillée et expliqué que l'église est un lieu de culte mais aussi le témoignage de l'art, de l'architecture qui nous raconte la vie locale au travers des siècles. Patrick nous a fait partager



l'amour de son territoire, des contes et légendes attachées à ces terres qu'il connaît parfaitement.

*Le président,
Daniel CHAUSSEC*

COMITÉ LOCAL DE LA FNACA



Les décorés entourés du président et des maires de Pabu et du Fauouët

Assemblée générale

Elle s'est tenue le samedi 28 janvier, en présence de Pierre Salliou, maire, de Bernard Henry, adjoint, et de très nombreux adhérents. Le bilan financier et une rétrospective des activités de l'année ont été présentés et approuvés. Le comité compte 87 adhérents dont 17 veuves. L'importante participation démontre l'intérêt que porte chacun à notre comité. Cette réunion s'est achevée par le verre de l'amitié et un repas qui a réuni 112 convives dans une très bonne ambiance.

Comme les années précédentes un don de 350 € a été effectué au profit du Téléthon et 200 € pour la lutte contre la Mucoviscidose.

Nous remercions la municipalité pour la mise à notre disposition, gracieusement, des structures municipales. Le comité ne sollicite pas de subvention.

Journée nationale du souvenir et du recueillement

55^e anniversaire du Cessez le feu de la guerre d'Algérie. Se souvenir pour comprendre...

Inexorablement le temps s'enfuit... Avec le temps, va, tout s'en va. Les souvenirs les plus sensibles à notre quotidien, s'estompent. Fragilisée, la Mémoire a besoin de soins, de moments forts.

Dimanche 19 mars, célébration

à l'église de Pabu à la mémoire des anciens combattants morts en Afrique du Nord. Puis cérémonie au monument aux morts en présence de nombreux élus, des enfants de la commission municipale, des associations patriotiques, porte-drapeaux et une centaine de personnes. A l'occasion de cette commémoration, six anciens combattants ont été honorés : Auguste Le Guillou et Yves Lorou ont reçu la médaille de reconnaissance de la Nation : Jean Pierre Bonny, Jean Le Gall, Achille Poulouin et Marcel Rolland la médaille commémorative d'AFN avec agrafe Algérie.



L'épouvantail réalisé par la Fnaca

Activités : Louis Le Flour et Marcel Rolland, du comité, ont participé aux journées Camélia en confectionnant un épouvantail qui a obtenu un prix spécial des municipalités attribué par le jury des élus présents.

Le mardi 2 mai, une cinquantaine de personnes a participé à la sortie d'une journée à Saint-Cado, ravissant petit hameau bâti sur une île au cœur de la rivière, relié à la terre ferme par un pont, et croisière sur la rivière d'Etel. La Ria demeure l'un des plus beaux sites de la région. Une belle journée avec un temps agréable qui laissera de bons souvenirs.

Le président,
Joseph LE GALL



Déplacement à Saint-Cado



Randonnée à Saint-Laurent

CLUB DES AJONCS D'OR

Comme le veut la coutume, le premier club de janvier voit les têtes se couronner ; ce jeudi 12 janvier, nous étions 119 adhérents à partager dans une ambiance conviviale, des galettes des rois très appréciées, et 15 couronnes ont décoré nos cheveux argent.



Les rois et reines de l'après-midi

L'assemblée générale s'est déroulée le 26 janvier en présence d'une grande partie des adhérents, de Monsieur le Maire et de Bernard Henry, adjoint aux associations. Le club a vu quelques changements dans son équipe de direction ; la trésorière se retirait, ainsi que le vice-président, et trois membres dont Monique Derrien après 24 années de présence aux différentes manifestations, mais surtout à préparer un chocolat qui a fait la renommée du club auprès des danseurs. Merci Monique pour tout ce que tu as fait pour « les Ajoncs d'or », merci à Loulou, Louissette, Mado et Roland qui quittent le CA. Ont été élus vice-présidents : Maurice Siviniant et Marie-Thérèse Guennic, trésorier : Yves Bouilly, et sont entrées au conseil d'administration : Joëlle Pannetrat et Denise Thomas,

Roland Dénès qui reste notre guide pour les marches.

Lundi 6 février, grand concours de belote à la salle des fêtes, 180 joueurs de 36 clubs des environs ont disputé quatre parties de cartes très serrées ; à l'entre-deux tours, un grand goûter les a ravigotés. 37 prix ont été distribués pour le plaisir de tous, le principal étant de participer.

Vendredi 3 mars, cochon grillé à Saint-Nic : 106 personnes partent pour le Finistère, avec une petite visite guidée de la chocolaterie de Pleyben, mais surtout de son impressionnant enclos paroissial, avec l'église, l'ossuaire et le calvaire. A l'auberge de Ti-Glaz ambiance de fête : danses, chants, histoires et succulent repas. Tous les participants sont rentrés enchantés et contents.



Cérémonial du cochon grillé

Jeudi 9 mars, en interne, concours qualificatif pour le concours cantonal de belote à Moustéru, et ce même jour nous accueillons 9 résidents de la Petite Montagne dans nos parties de boules. Tous sont heureux de partager ces quelques heures, et d'échanger.

Jeudi 30 mars, grande marche le matin à Saint-Laurent avec une halte éclair au Palacret

et découverte du sentier de randonnée le long du Jaudy, un beau parcours. Le midi c'est à Trégonneau que nous apprécions tous l'excellent couscous. La journée se termine par quelques parties de boules au boulodrome de Pabu. Une journée des plus simples, mais aussi des plus sympas.

Jeudi 20 avril, c'est en présence de Pierre Salliou, maire, et de Bernard Henry, adjoint aux associations, que nous avons fêté tous les nonagénaires et octogénaires au nombre de 89, et plus particulièrement les 6 nouveaux : Danie Bisgambiglia, Yvonne Le Coz, Jean Le Gall, René Le Guyader, Yvette Le Scornet, Jacques Vergniaud, qui ont reçu chacun un panier gourmand, leur repas étant offert par le club. Cette journée chaleureuse a rassemblé 118 convives, chants, danses et une petite tombola ont animé le repas.

Toutes ces rencontres, petites et grandes, sont autant de raisons de dire qu'aux Ajoncs d'Or tout est fait pour rompre la solitude et permettre de se rencontrer ; les générations s'y côtoient avec bonheur. C'est avec enthousiasme que le club poursuit ses activités et suit son petit bonhomme de chemin toujours dans la bonne humeur, notre maître mot. A tous, bonnes vacances ! Nous nous retrouverons le dimanche 27 août pour notre bal avec Dominique Moisan. Pendant les vacances, les adhérents qui le désirent pourront jouer aux boules tous les jeudis.

La présidente,
Maryvonne FORT

ASSOCIATION NORD-BRETAGNE DES PENSIONNÉS MARINE MAR- CHANDE ET PÊCHE



L'assemblée générale

Le mercredi 1^{er} février, Henri Trifol a présidé l'assemblée générale de sa section, en présence de Madame Edmonde Le Nerrant, présidente Nord-Bretagne, Monsieur Richard Marcade, président de la zone Ouest, Monsieur Salliou, maire, et certains présidents de sections voisines.

Une cinquantaine d'adhérents a prêté une écoute attentive aux informations données sur la marine et sur la complémentaire santé. A l'issue de cette réunion le verre de l'amitié a été partagé avec les adhérents, avant une savoureuse paëlla. Ces retrouvailles amicales et conviviales sont toujours très appréciées, et les souvenirs de navigation y sont souvent évoqués.

Le dimanche 2 avril s'est déroulé à Saint-Coulomb (près de Cancale) le congrès Nord-Bretagne en présence de Monsieur Jacques Shirman, président national, qui, comme chaque année, déplore le manque de réponse aux multiples motions posées tous les ans au gouvernement. Trois cents marins assistaient à ce rassemblement annuel dont une vingtaine de notre section locale.

Notre traditionnel cochon grillé est programmé le samedi 22 juillet à Lanrodec, au terrain de Kerprin, et le congrès national le 1^{er} octobre aux Sables d'Olonne.

Notre association est toujours à votre écoute et à votre disposition pour toutes vos démarches maritimes. Vous pouvez nous rejoindre à tout moment. Inscription auprès du président : Henri Trifol 02.96.21.39.57. Vous pouvez bénéficier de notre mutuelle santé groupe.

*Bon été 2017.
Le président,
Henri TRIFOL*

Calendrier des manifestations

Juin

- 18 Kermesse de l'école Skol ar Yezhoù
- 22 Marche de clôture des Ajoncs d'Or avec pique-nique à Trégastel
- 25 Kermesse de l'école du Croissant
- 25 Assemblée générale de l'ETC Pabu Saint-Agathon au club house
- 25 Bal de la Fnaca avec l'orchestre Véronique Cadanse.
- 29 Club des Ajoncs d'Or avec buffet campagnard

Juillet

- 01 Vente de livres d'occasion par la médiathèque
- 22 Cochon grillé des pensionnés marine marchande et pêche à Lanrodec

Août

- 09 Visite du patrimoine privé et public pabuais
- 27 Bal du club des Ajoncs d'Or avec l'orchestre Dominique Moisan
- 31 Club des Ajoncs d'Or

Septembre

- 01-16 Exposition de l'association « Ça déchire à Pabu »
- 02 Forum des associations à Kergoz
- 09 Journée conviviale des membres du CA de la Fnaca et leur conjoint.
- 10 Vide-grenier de l'association Restmeur-Cameroun
- 11-18 Voyage du club des Ajoncs d'Or au Tyrol
- 14 Club des Ajoncs d'Or
- 23 Malo chante Brassens à la médiathèque
- 24 Bal de la Fnaca avec l'orchestre Les copains d'abord
- 28 Club des Ajoncs d'Or
- 29 Sortie du club des Ajoncs d'Or à Rochefort-en-Terre
- 29 Bilan de mi-mandat de la municipalité

Octobre

- 01 Congrès national des pensionnés marine marchande et pêche aux Sables d'Olonne
- 08 Bal du club des Ajoncs d'Or avec l'orchestre Bernard Méhu
- 12 Club des Ajoncs d'Or
- 15 Banquet du club des Ajoncs d'Or
- 21 Fest Noz de l'école Skol ar Yezhoù
- 26 Club des Ajoncs d'Or
- 28 Repas de l'AS Pabu

DOMARMOR
Services

Services à la personne
Guingamp et environs

Services d'Aide de Vie
à la personne âgée

Garde d'enfants à domicile

Entretien du logement

Jardinage

50%
déductibles
des impôts

Agrément
SAP515013761

37, rue du Maréchal Foch - 22200 GUINGAMP
02 96 21 27 11 - www.domarmor.com

La Maison Feger
Père & Fils

Boucherie-Charcuterie-Traiteur

Vincent FEGER
06 50 80 77 67

45 rue de la Trinité 22200 GUINGAMP
Tél. 02 96 44 13 92 - feger.vincentboucherie@gmail.com

Sanitra Fourrier devient SUEZ

• Curage et débouchage de toutes canalisations eaux usées et eaux pluviales, verticales ou horizontales

• Pompage et nettoyage fosses, bacs à graisses, postes de relevage, puits...

• Collecte, transport et traitement des déchets industriels dangereux

• Nettoyage et dégazage de cuve à fuel

PLOUMAGOAR (22970)
Sainte Catherine
Tél. 02 96 43 98 54

Une équipe de proximité
à votre service

QUALITÉ INFORMATIQUE

Réseaux • Formation
Internet • SAV toutes marques
Téléphonie • Logiciel de gestion
Matériels • Câblage

GUINGAMP - ST BRIEUC
Tél. 02 96 40 16 10 www.qualite-info.fr

M s.a.r.l.
MOISAN & FILS

TRAVAUX PUBLICS • TERRASSEMENT
22200 ST-AGATHON - 06 85 07 13 53

FROM' EPI FRUITS

Fromagerie, crèmerie, épicerie fine
Fruits & légumes

5 avenue du Goëlo
ZI de Bellevue
22970 PLOUMAGOAR

Pensez à commander
vos plateaux
et corbeilles garnies

02 96 44 00 84
fromepifruits@hotmail.fr

